



Difficulte pour regler pension alimentaire

Par **ecirbaf82**, le **04/03/2011** à **19:57**

Bonjour,

Je suis divorcé depuis 2 ans et jusqu'à présent j'ai toujours réglé à mon ex-épouse la pension alimentaire pour mes enfants.

A ce jour, je rencontre des difficultés financières très importantes (dépassement de découvert important) et pour la première fois, je n'ai pu honorer la pension alimentaire du mois de février et pour celle de mars, je ne sais vraiment pas comment je vais faire.

Nous sommes 4 à la maison : moi, ma compagne, son enfant et l'enfant que nous avons eu ensemble.

Pour le mois de mars, je ne pourrais même pas régler mes dépenses "obligatoires" (loyer, mutuelle...) et il faut vraiment jongler pour que nous puissions manger tous les 4.

Je ne remets absolument pas en cause la pension alimentaire, mais il m'est vraiment impossible de la régler actuellement. Je cherche des solutions auprès de ma banque, auprès d'organismes de rachat de crédit, mais mes dossiers sont refusés (notamment à cause de la pension alimentaire que je verse).

Je pense que mon ex-épouse va porter plainte, comment puis je faire pour avoir le moins d'ennui possible.

Merci de votre réponse, nous l'attendons car nous sommes vraiment très inquiets.

Par **mimi493**, le **04/03/2011** à **21:17**

Vous prenez un avocat pour faire une requête au JAF en référé (ça aurait du être fait dès janvier quand vous avez su que vous ne pourriez pas payer février) mais si vos problèmes financiers viennent d'une mauvaise gestion, de l'accumulation inconsidérée de crédits, le juge peut estimer que ce n'est pas à votre enfant de le subir.